

Devenir

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

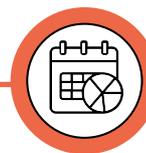
L'agent de développement de l'activité physique et sportive crée, conçoit, planifie et suit différents types d'activités physiques personnalisées pour chaque public. En encourageant la pratique régulière d'une activité physique, il agit pour le bien-être des populations, qu'il s'agisse de jeunes, de seniors, ou de personnes en situation de handicap.

SECTEURS D'ACTIVITÉ



- Collectivités territoriales (mairies, communautés de communes) pour développer des programmes sport-santé
- Associations et clubs sportifs qui cherchent à attirer plus de participants
- Entreprises privées dans le domaine du sport, des loisirs et de la santé
- Institutions publiques (fédérations sportives, ministères)

MISSIONS PRINCIPALES



- Créer des programmes d'activités physiques individualisés aux besoins de chaque public (par exemple, une séance pour seniors ou pour personnes en rééducation)
- Sensibiliser les gens aux bienfaits du sport pour rester en bonne santé
- Organiser des événements sportifs et de sensibilisation (courses, journées bien-être, journées sport-santé...)
- Travailler avec des équipes de santé pour intégrer le sport dans les parcours de soins

Devenir

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

FOCUS MÉTIER

COMPÉTENCES



Compétences métier

- Connaissance des bases scientifiques de l'activité physique (anatomie, physiologie)
- Maîtrise des outils de gestion de projet et de communication
- Savoir concevoir et animer des programmes personnalisés
- Connaissance des politiques publiques liées au sport et à la santé

Compétences humaines et relationnelles

- Capacité d'écoute et d'empathie pour comprendre les besoins des bénéficiaires
- Sens de l'organisation et rigueur dans la gestion des projets
- Esprit d'équipe et aptitude à travailler avec divers publics
- Capacité à motiver et à encourager les publics

PERSPECTIVES



- Coordinateur dans les collectivités ou fédérations
- Responsable d'équipe de projets sportifs
- Formateur ou conseiller en prévention et promotion de la santé
- Conseiller territorial des activités physiques et sportives
- Créativité pour concevoir des activités motivantes et individualisées

FORMATIONS



Après la 3^e

S'orienter vers un bac général avec des spécialités telles que les Sciences Économique et Sociales (SES), les sciences de la vie et de la terre (SVT), et/ou option EPS

Après le Bac

- Université de Lille : Licence STAPS – Parcours Éducation et Motricité, Option Promotion de l'Activité Physique
- Possibilité de se spécialiser en activités physiques adaptées ou en management du sport avec des parcours complémentaires
- Autres options : BTS ou BUT en lien avec le sport et l'animation, suivi d'une poursuite d'études

Plus d'informations ici

